



Comité Interministériel d'Action Sociale Assemblée plénière du 18 janvier 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Mme la Directrice Générale de l'administration de la fonction publique,
Mr le Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,
Mesdames et messieurs les membres du CIAS,
Mesdames et messieurs du département de l'action sociale interministérielle,

Les Organisations syndicales du CIAS vous souhaitent une bonne année 2024 et forment des vœux pour que l'action sociale interministérielle soit plus performante que l'an dernier.

Ce CIAS étant le dernier de 2023, il convient de faire un point sur l'année qui vient de s'écouler :

L'installation tardive du CIAS le 17 mai a eu pour conséquence directe l'installation des SRIAS en juin (voir septembre pour la Corse), posant d'énormes problèmes de tuilage pour les nouveaux présidents et une fin de gestion compliquée.

Malgré la volonté affichée de cette instance, lors de son renouvellement, de travailler en transparence, en bonne intelligence et de façon constructive avec la DGAFP dans l'intérêt des agents, volonté qui semblait partagée par l'administration, la réalité a été plus âpre, notamment avec la ponction sur le budget de l'ASI de 5 millions en AE et 6 en CP pour former les cadres de l'administration et surtout la suppression pure et simple de l'accès aux chèques vacances aux pensionnés, décisions prises sans aucune forme de consultation du CIAS pour obtenir son avis, au mépris des textes fondateurs

A un moment où les agents et pensionnés sont fortement affectés par l'inflation sur des postes essentiels de vie (logement, alimentation, énergie), le temps devrait être à un soutien fondamental et une utilisation optimale de notre budget.

Alors que nous avons alerté depuis septembre sur le risque d'une sous-consommation importante et malgré des propos se voulant rassurants de la part de l'administration sur la prévision d'une consommation quasi totale du budget, quelle ne fut pas notre surprise de voir un montant de sous-consommation de 8,2 millions en AE et 18,6 en CP. Des informations claires et anticipées auraient permis d'envisager une mesure exceptionnelle pour utiliser les crédits restants.

Malgré un budget en hausse pour 2024, ce qui est une très bonne nouvelle compte tenu du contexte budgétaire général qui est plus à l'économie, le fort volume de la sous-consommation en CP risque d'impacter notre exécution 2024.

Nous reviendrons sur l'analyse de l'exécution du budget, plus en détail dans le point prévu à l'ordre du jour.

Nous demandons, depuis plusieurs années, et en vain, un renforcement des personnels dédiés aux SRIAS. En particulier, nous réclamons que chaque SRIAS dispose d'une vice-présidence.

D'année en année, un nombre croissant de situations dégradées (burnout, maladie...) et une surcharge de travail au sein des PFRH ne laissent quasiment plus de temps à consacrer à l'ASI. Afin d'éviter des reports de charges, des difficultés de gestion et un mal-être des correspondants administratifs, des CASEP et des présidents de SRIAS, il est aujourd'hui essentiel de renforcer les équipes, seule garantie d'une bonne exécution et du suivi budgétaire.

Nous vous demandons donc, Mme la DGAFP, d'inviter les préfets de région à modifier leur schéma d'emploi pour renforcer les équipes SGAR et/ou PFRH qui secondent les SRIAS avec 1 correspondant administratif supplémentaire à plein temps dans les SRIAS de métropole et d'en garantir un, sur les DROM et la Corse. De la même manière, les besoins en matière de correspondants handicap doivent être évalués et satisfaits par des mises à disposition.

C'est aujourd'hui la seule solution pour assurer une action sociale interministérielle de qualité et de proximité aux agents et pensionnés, alliant efficacité et bien-être des personnels en charge de son exécution. Cela renforcerait également l'attractivité de la fonction publique sur les territoires et démontrerait l'intérêt que l'administration porte à ses agents et à leur action sociale interministérielle.

Nous devons également dénoncer l'absence de revalorisation des barèmes de l'action sociale interministérielle qui réduit artificiellement le public des agents bénéficiaires dans un contexte d'inflation qui amenuise les moyens des ménages. Il faut remettre à niveau ces conditions d'éligibilité comme cela a été le cas pour le barème de l'impôt sur le revenu.

Nous dénonçons encore et toujours, les effets pervers du choix d'externalisation effectué en matière de gestion des crèches qui correspond à un désengagement supplémentaire de la sphère publique.

Pour rester dans l'actualité de ce début d'année, il ne nous revient pas de commenter les choix politiques sauf quand ceux-ci envoient un message sur la place faite aux personnels que nous représentons. C'est précisément le cas avec la composition très récemment annoncée du gouvernement de Gabriel Attal qui ne désigne pas un ministre de plein exercice pour la fonction publique. Cette orientation, témoigne du peu de considération qui est fait des personnels, fonctionnaires, contractuels, actifs et pensionnés des trois versants de la Fonction publique, et plus particulièrement ceux du versant État qui nous concerne directement au sein de cette instance.

L'actualité, c'est aussi, hélas, des aléas climatiques entraînant des circonstances parfois dramatiques pour les populations, comme dans le Pas-de-Calais ou l'île de la Réunion. Nos pensées vont évidemment aux agents concernés et nous mettrons tout en œuvre pour les soutenir.

Ces situations ne font que renforcer notre détermination à obtenir des avancées significatives rapides, sur les revendications légitimes des agents et des agentes en matière d'action sociale et plus particulièrement dans le cadre de l'action sociale interministérielle.

Merci